GESTION LOCATIVE : IMMOBILIER D'HABITATION

Déontologie des professionnels de l'immobilier : appliquer, tracer et prévenir

Les professionnels de l'immobilier exercent une activité réglementée dont les manquements se traduisent par des sanctions disciplinaires et des litiges clients. Conflit d'intérêts sur un mandat information incomplète sur un bien confidentialité des données de locataires : ces situations surgissent au cours d'une journée ordinaire et rarement au moment d'un contrôle. Ces deux heures reprennent les règles déontologiques applicables et les confrontent à la pratique de la transaction et de la gestion locative. Chaque règle est illustrée par une situation concrète et par la trace écrite qui la justifie. Les participants repartent avec une liste de vérifications à intégrer à leurs processus.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**À distance**	**À partir de 430 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Agents immobiliers et négociateurs ainsi que gestionnaires locatifs syndics et collaborateurs d'agence titulaires d'une habilitation.

PRÉREQUIS
Exercer une activité relevant de la réglementation des professions immobilières.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les obligations déontologiques dans l'exercice quotidien du métier
- Prévenir les situations de conflit d'intérêts sur un mandat
- Appliquer les exigences d'information et de transparence envers les clients
- Protéger la confidentialité des données des clients et des locataires
- Documenter le respect de ses obligations en cas de réclamation

03 Programme détaillé

M1 Le cadre déontologique de la profession

- Des obligations et non des usages
- Activités soumises à la réglementation et conditions d'exercice
- Principes déontologiques structurant la profession
- Organes de contrôle et suites disciplinaires possibles
- Articulation avec les obligations contractuelles envers le client
- À retenir : La déontologie engage le titulaire de l'habilitation comme chacun de ses collaborateurs.

M2 Loyauté conflits d'intérêts et transparence

- Le cœur du risque
- Prise de mandat et information du mandant
- Situations de conflit d'intérêts et acquisitions pour compte propre
- Information complète sur le bien et sur les diligences accomplies
- Transparence sur les honoraires et sur leur répartition
- Cas pratique : Analyse de trois mandats présentant chacun une difficulté déontologique à traiter avant signature.

M3 Confidentialité et comportement professionnel

- Tenir la règle au quotidien
- Discrétion sur les informations confiées par les clients et les locataires
- Traitement des données personnelles collectées dans les dossiers
- Relations entre confrères et pratiques de démarchage
- Actualisation régulière des connaissances
- Mise en situation : Réponse à un client qui réclame des informations sur un autre candidat à la location.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 430 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr